



COMMUNE DE NAVAILLES-ANGOS

MODALITÉS D'OUVERTURE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET DE L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LA PÉRIODE DU LUNDI 22 JUIN AU VENDREDI 3 JUILLET 2020 INCLUS

DOCUMENT ÉTABLI LE 17 JUIN 2020

Ce document d'information à destination des parents d'élèves a été établi conjointement par les enseignantes, les responsables du Centre de Loisirs et Madame le Maire.

RAPPEL : La période qui se poursuit n'est pas dans l'immédiat celle qui va nous conduire avant les vacances scolaires à un retour aux conditions prévalant avant la crise sanitaire que nous traversons.

Une reprise normale de l'accueil au sein de l'école est toujours impossible aujourd'hui.

Modalités relevant du temps scolaire

Suite à l'annonce du chef de l'Etat, dimanche 14 juin, tous les élèves seront accueillis à l'école à partir du lundi 22 juin « **de manière obligatoire et selon les règles de présence normales** ».

Le protocole sanitaire, paru le 17/06/20, prévoit des assouplissements notamment en terme de distanciation. En effet, à l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de classes différentes. En élémentaire, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves **d'une même classe** ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Pour rappel, les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

A partir du lundi 22 juin, les horaires de l'école seront les mêmes qu'avant le confinement, à savoir :

Matin : 8h30 – 12h00 (accueil de 8h20 à 8h30)

Après-midi : 14h00 – 16h30 (accueil de 13h50 à 14h00).

En élémentaire, les entrées et les sorties des élèves se feront par le portail pompier donnant sur la cour de récréation.

Il est important, lors des entrées et sorties, de respecter la distanciation d'un mètre entre les élèves qui ne sont pas dans la même classe.

Au plaisir de revoir tous nos élèves lundi 22 juin,

Mme Coquillet, directrice de l'école primaire de Navailles-Angos

Modalités relevant du temps périscolaire en journée scolaire

- La garderie du matin sera assurée pour tous les enfants à partir de 7h30 dans chaque école.
- Les services de restauration et de surveillance (périscolaire 12h à 14h00) seront assurés par le personnel communal dans chaque école.
- Une garderie des enfants sera assurée par le personnel communal de 16h30 à 18h30 dans chaque école.

RAPPEL : Les enfants seront accueillis dans les classes par les enseignantes avec des contraintes liées à la distanciation. A l'arrivée et à la sortie les parents accompagnant leurs enfants devront respecter des obligations de distanciation, ne pas stationner aux abords de l'école et ne pas former des groupes de discussion. Le port du masque entre adultes reste fortement recommandé avec application des mesures barrière.

Il est instamment rappelé aux parents de ne pas stationner devant l'entrée de l'école des cerisiers.

CANTINE :

Le déjeuner des enfants de l'école des cerisiers sera assuré sur place sous le préau sans transfert à la cantine et sera servi sous forme de paniers pique-nique. Tables, chaises, couverts et bouteilles d'eau seront installés et mis à disposition. Si les conditions climatiques s'avéraient trop mauvaises, les enfants de l'élémentaire mangeront dans les salles de classe de l'école des Cerisiers.

Les enfants de maternelle seront installés dans le réfectoire en respectant les règles de distanciation entre groupes.

Il est impératif de réserver les repas de vos enfants avant vendredi 19 juin 10h au secrétariat de Mairie : 05 59 33 83 85. Les enfants sans ticket auront une pénalité d'un ticket supplémentaire comme précisé au règlement.

Le personnel communal procédera ensuite à la désinfection des tables et chaises utilisées pendant le repas ainsi qu'à la désinfection des toilettes mais aussi des classes utilisées en maternelle.

GARDERIE :

La garderie communale se fera dans l'école des cerisiers pour les enfants de l'élémentaire et dans l'école maternelle pour les maternelles. La garderie ne sera pas payante.

ATTENTION : Elle fonctionnera au plus tard le soir jusqu'à 18h30 pour permettre la désinfection des locaux.

CENTRE DE LOISIRS :

Pour les mercredis, le Centre de Loisirs prendra contact directement avec les familles pour leur indiquer les modalités d'ouverture.

La Directrice de l'Ecole

Isabelle Coquillet

Le Maire

Jeannine Lavie-Hourcade